

## Comptes annuels 2023

de la Société Suisse de Sauvetage SSS présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21



## Table de matières

Bilan au

31 décembre

Compte d'exploitation

Tableau de financement

Tableau de variation du capital

8

Annexe aux comptes annuels

9

Précisions relatives au bilan 13

Précisions relatives au compte d'exploitation

16

Autres explications

poort de l'organe

Rapport de l'organe de révision PWC

19

Compte d'exploitation 2023 par secteur d'activité

20

Secteur Prévention 21

Secteur Sauvetage

22

Secteur Sport et promotion de la jeunesse 23

Secteur Formation 24

Secteur Marketing et communication

25

Secteur Gestion de l'association

Photo de couverture: mipan, istock

### Société Suisse de Sauvetage SSS

Schellenrain 5, 6210 Sursee, Téléphone +41 41 925 88 77, info@sss.ch Compte pour des dons IBAN CH28 0900 0000 8000 4390 5 Organisation de sauvetage de la Croix-Rouge Suisse CRS

## Bilan au 31 décembre

en CHF	Précisions Chiffre	2022	2023
ACTIF			
Liquidités	1	810'486	1'092'578
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	248'470	194'461
Autres créances	3	16'951	26'218
Stocks		59'313	80'704
Comptes de régularisation actifs	4	22'076	51'448
Actif circulant		1'157'296	1'445'409
Immobilisations financières	5	500'000	500'000
Immobilisations corporelles	6	58'396	42'288
Immobilisations incorporelles	7	50'293	34'128
Actif immobilisé		608'689	576'416
Actif immobilisé  ACTIF		608'689 1'765'985	2'021'825
ACTIF	8		
PASSIF	8 9	1'765'985	2'021'825
PASSIF  Dettes résultant de livraisons et de prestations		<b>1'765'985</b> 80'784	<b>2'021'825</b> 122'147
PASSIF  Dettes résultant de livraisons et de prestations  Autres dettes à court terme		1'765'985 80'784 26'507	2'021'825 122'147 31'512
PASSIF  Dettes résultant de livraisons et de prestations  Autres dettes à court terme  Comptes de régularisation passifs		1'765'985 80'784 26'507 32'184	2'021'825 122'147 31'512 36'389
PASSIF  Dettes résultant de livraisons et de prestations  Autres dettes à court terme  Comptes de régularisation passifs  Engagements à court terme	9	1'765'985 80'784 26'507 32'184 139'475	2'021'825 122'147 31'512 36'389 190'048
PASSIF  Dettes résultant de livraisons et de prestations  Autres dettes à court terme  Comptes de régularisation passifs  Engagements à court terme  Capital des fonds	9	1'765'985  80'784 26'507 32'184 139'475	2'021'825 122'147 31'512 36'389 190'048 414'615
PASSIF  Dettes résultant de livraisons et de prestations  Autres dettes à court terme  Comptes de régularisation passifs  Engagements à court terme  Capital des fonds  Capital constitué affecté	9	1'765'985  80'784 26'507 32'184 139'475  276'204	2'021'825  122'147 31'512 36'389 190'048  414'615

## Compte d'exploitation

en CHF	Précisions Chiffre	2022	2023
PRODUITS			
Donations reçues		647'875	624'663
Legs et successions		31'250	20'000
Formations et autres prestations de services	12	1'432'624	1'536'315
Contributions d'organisations à but non lucratif	13.1	523'191	648'137
Revenus de fonds d'entités de droit public	13.2	127'833	149'540
Produit d'exploitation		2'762'773	2'978'655
CHARGES			
Charges de collecte de fonds	14	-187'576	-176'774
Projets et prestations de services	15	-586'264	-756'612
Personnel	16	-1'374'243	-1'497'995
Autres charges d'exploitation	17	-286'389	-301'083
Amortissements sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles		-55'098	-39'044
Charges d'exploitation		-2'489'570	-2'771'508
Résultat d'exploitation		273'203	207'147
Résultat financier	18	-3'165	-1'565
Résultat hors exploitation	19	2'851	-314
Résultat sans fonds		272'889	205'268
Dotation au capital des fonds	20	-340'991	-434'399
Affectation du capital des fonds	20	182'663	295'987
Résultat avant variation du capital de l'organisation		114'561	66'856
Dotation au capital constitué affecté	20	-67'750	-40'990
Affectation du capital constitué affecté	20	0	5'000
Résultat		46'811	30'866

## Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissement et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de la Société Suisse de Sauvetage SSS.

en CHF	2022	2023
Résultat sans fonds	272'889	205'268
Amortissements	55'098	39'044
Diminution/(augmentation) des créances	-104'229	37'290
Diminution/(augmentation) des stocks	18'811	-21'391
Diminution/(augmentation) des comptes de régularisation actifs	9'015	-35'039
(Diminution)/augmentation engagements	-33'070	49'486
(Diminution)/augmentation des comptes de régularisation passifs	-3'001	14'205
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	215'513	288'863
Investissements dans des immobilisations corporelles	-12'742	-6'771
Investissements dans des immobilisations financières	0	-500'000
Désinvestissements d'immobilisations financières	0	500'000
Investissements dans des immobilisations incorporelles	-8'990	0
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-21'732	-6'771
Variations nettes du fonds des liquidités	193'781	282'092
Liquidités au 1er janvier	616'705	810'486
Liquidités au 31 décembre	810'486	1'092'578
Variation des liquidités	193'781	282'092

## Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau. Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des projets. Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explica- tions Lettre	Existant initial 01.01.2022	Rentrées	Transferts internes	Sorties	Existant final 31.12.2022
Fonds formation initiale et continue adaptées aux groupes cibles		85'240	43'431	0	-50'453	78'218
Fonds la sécurité aquatique fait son entrée à l'école		0	2'000	0	-2'000	0
Fonds CSJ		3'345	0	0	0	3'345
Fonds Formation des responsables jeunesse		800	0	0	-800	0
Fonds IFRC Drowning Prevention		14'111	0	0	-9'737	4'374
Fonds Stratégie SSS 2025		6'513	0	0	-6'513	0
Fonds Réseau de connaissances de la SSS		7'867	140'000	0	-34'515	113'352
Fonds événements de fortes pluies et d'inondations		0	67'000	0	-6'840	60'160
Fonds prévention des accidents pour les demandeurs d'asile		0	8'560	0	-6'782	1'778
Fonds Do it yourself CPR Manikin		0	80'000	0	-65'023	14'977
Capital des fonds	a)	117'876	340'991	0	-182'663	276'204
Formation (plateforme électr. & formation cadres)	c)	70'950	26'750	0	0	97'700
Formation initiale & continue adaptées aux groupes cibles	d)	44'610	0	0	0	44'610
Enquête auprès de la population sur l'exposition aux risques	e)	7'000	6'000	0	0	13'000
Montant restant Visana campagne règles de baignade	f)	0	5'000	0	0	5'000
Élaboration d'une interface REST-API vers Tocco	g)	0	30'000	0	0	30'000
Capital constitué affecté	b)	122'560	67'750	0	0	190'310
Capital libre		1'113'185	46'811	0	0	1'159'996
Capital de l'organisation		1'235'745	114'561	0	0	1'350'306

Capital de l'organisation 1'235'745 114'561 0 0 1'350'30	Capital de l'organisation	1'235'745	114'561	0	0 1'350'306
--	---------------------------	-----------	---------	---	-------------

#### Explications 2022

- a) Le capital des fonds désigne les moyens affectés par les fondations et le secteur public pour les projets de la SSS.
- b) Le capital constitué affecté désigne les moyens propres de la SSS, affectés par le comité central à une fin particulière.
- c) Capital désigné pour la poursuite du développement de la plateforme des responsables de cours ainsi que des projets de formation des cadres (contributions esa).
- d) Capital désigné pour la poursuite du développement de la formation initiale et formation continue adaptées aux groupes cibles.
- e) Capital désigné pour la conduite d'enquêtes de population sur l'exposition aux risques (sur un rythme quadriennal).
- f) Moyens non utilisés du sponsoring Visana pour la campagne sur les règles de baignade 2022. Les moyens sont désignés pour la campagne 2023.
- g) Capital désigné pour l'élaboration d'une interface REST-API vers Tocco permettant de connecter les systèmes des sections de la SSS.

## Tableau de variation du capital

en CHF	Explica- tions Lettre	Existant initial 01.01.2023	Rentrées	Transferts internes	Sorties	Existant final 31.12.2023
Fonds formation initiale et continue adap- tées aux groupes cibles		78'218	72'976	0	-120'566	30'628
Fonds la sécurité aquatique fait son entrée à l'école		0	2'000	0	-187	1'813
Fonds CSJ		3'345	3'053	0	0	6'398
Fonds Formation des responsables jeunesse		0	1'662	0	0	1'662
Fonds IFRC Drowning Prevention		4'374	0	0	-4'374	0
Fonds Réseau de connaissances de la SSS		113'352	20'000	0	-64'853	68'499
Fonds événements de fortes pluies et d'inondations		60'160	156'500	0	-41'184	175'476
Fonds prévention des accidents pour les demandeurs d'asile		1'778	0	0	0	1'778
Fonds Do it yourself CPR Manikin		14'977	57'400	0	-36'031	36'346
Fonds Obtention d'évidence pour offres de formation		0	13'408	0	-13'408	0
Fonds Mise en œuvre d'exigences éthiques		0	25'000	0	-6'000	19'000
Fonds Renforcement formation natation et sécurité aquatique		0	82'400	0	-9'385	73'015
Capital des fonds	a)	276'204	434'399	0	-295'988	414'615
Formation (plateforme électr. & formation cadres)		97'700	33'990	0	0	131'690
Formation initiale & continue adaptées aux groupes cibles		44'610	0	0	0	44'610
Enquête auprès de la population sur l'exposition aux risques		13'000	7'000	0	0	20'000
Montant restant Visana campagne règles de baignade		5'000	0	0	-5'000	0
Élaboration d'une interface REST-API vers Tocco		30'000	0	0	0	30'000
Capital constitué affecté	b)	190'310	40'990	0	-5'000	226'300
Capital libre		1'159'996	30'866	0	0	1'190'862
Capital de l'organisation		1'350'306	71'856	0	-5'000	1'417'162

### **Explications 2023**

- a) Le capital des fonds désigne les moyens affectés par les fondations et le secteur public pour les projets de la SSS.
- b) Le capital constitué affecté désigne les moyens propres de la SSS, affectés par le comité central à une fin particulière.
- c) Capital désigné pour la poursuite du développement de la plateforme des responsables de cours ainsi que des projets de formation des cadres (contributions esa).
- d) Capital désigné pour la poursuite du développement de la formation initiale et formation continue adaptées aux groupes cibles.
- e) Capital désigné pour la conduite d'enquêtes de population sur l'exposition aux risques (sur un rythme quadriennal).
- f) Moyens non utilisés du sponsoring Visana pour la campagne sur les règles de baignade 2022. Les moyens ont été utilisés pour la campagne 2023 et ont été prélevés du capital désigné.
- g) Capital désigné pour l'élaboration d'une interface REST-API vers Tocco permettant de connecter les systèmes des sections de la SSS.

## Annexe aux comptes annuels

### Principes de comptabilité et de présentation des comptes, bases d'évaluation

Les comptes annuels de la Société Suisse de Sauvetage SSS sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 et de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation. Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de la SSS. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Les comptes sont publiés en français, en allemand et en italien. En cas de divergences entre les langues, la version allemande fait foi. Le rapport d'activité de la SSS sera publié séparément.

#### Principes d'évaluation

Liquidités	Valeur nominale, monnaies étrangères selon cours fiscal au 31.12: USD 0.8416 (l'année précédente 2022 USD 0.9252) EUR 0.9297 (l'année précédente 2022 EUR 0.9874)
Créances	Valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Ce correctif de valeur intervient sur la base d'une évaluation individuelle et d'un correctif forfaitaire de l'ordre de 1%.
Stocks	Prix de revient ou prix du marché le plus bas. Les stocks se composent principalement des documents destinés aux participants et aux chefs de cours pour les cours de sauvetage sur l'eau ainsi que des appareils de sauvetage et de l'équipement de protection personnelle pour la distribution aux sections de la SSS.
Placements financiers, participations	Coûts d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur requis.
Immobilisations corporelles meubles, valeurs immatérielles	Coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des correctifs de valeur cumulés, nécessaires du point de vue opérationnel. Les amortissements sont effectués de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou des coûts de production sur la durée d'utilisation estimée. La limite d'inscription à l'actif se situe à 500 CHF.
	La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles et de valeurs immatérielles est la suivante:  Mobilier, machines, véhicules 8 ans Matériel informatique 4 ans Logiciels 5 ans
Immobilisations corporelles immeubles	Coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des correctifs de valeur cumulés, nécessaires du point de vue opérationnel. Les amortissements sont effectués de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou des coûts de production sur la durée d'utilisation estimée.
	Les investissements et les rénovations ne sont inscrits à l'actif que s'ils prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur des immeubles.
	Immeubles 50 ans Investissements/rénovations générant une plus-value 25 ans
Engagements	Valeur nominale
Organisations proches	<ul> <li>Associations régionale SSS et sections (leurs membres inclus)</li> <li>Croix-Rouge suisse CRS</li> </ul>

in CHF	2022	2023
1 Liquidités		
Caisse	308	267
Poste	565'777	1'086'169
Banque	244'401	6'141
Total	810'486	1'092'578
2 Créances résultant de livraisons et de prestations		
Collectivités	99'828	85'886
Organisations proches	89'559	99'142
Tiers	72'233	26'013
Risque de ducroire	-13'150	-16'580
Total	248'470	194'461
3 Autre créances		
Avoirs à l'égard des fondations de prévoyance en faveur du personnel	0	0
Autres	16'951	26'218
Total	16'951	26'218
4 Comptes de régularisation actif		
Le compte de régularisation actif au 31.12. se compose comme suit :		
Recettes frais de comptabilité SSTS	4'500	0
CRS Indemnité de séance 2022	7'000	0
Contributions esa du OFSPO divers cours 2023	0	18'300
Contributions esa du OFSPO weekend CR instructeurs 2023	0	6'200
Ahead frais de service 0104.2024 (network SSS)	0	12'305
Avances de frais Championnat du monde Lifesaving 2024	0	7'036
Divers	10'576	7'607
Total	22'076	51'448
5 Immobilisations financières		
Cash Pooling CRS	500'000	0
Dépôt à terme fixe UBS	0	500'000
Total	500'000	500'000

Le Cash Pooling de CHF 500'000 que la SSS avait placé auprès de la CRS a été dissous fin juin 2023 et réintégré dans les liquidités. En novembre 2023, la SSS a placé auprès de l'UBS un dépôt à terme fixe d'un montant de CHF 500'000 pour une durée de six (6) mois, rémunéré à un taux fixe de 1,55%.

en CHF	Stocks 01.01.2022	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2022
Immobilisations corporelles				
Valeurs d'acquisition				
Immobilisations corporelles meubles	422'253	12'742	0	434'995
Immobilisations incorporelles opérationnelles	24'470	0	0	24'470
Total	446'723	12'742	0	459'465
Correctifs de valeurs cumulés				
Immobilisations corporelles meubles	-363'483	-29'754	0	-393'237
Immobilisations incorporelles opérationnelles	-6'853	-979	0	-7'832
Total	-370'336	-30'733	0	-401'069
Valeur nette comptable				
Immobilisations corporelles meubles	58'770			41'758
Immobilisations incorporelles opérationnelles	17'617			16'638
Total	76'387			58'396
en CHF	Stocks 01.01.2023	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2023
Valeurs d'acquisition				
Immobilisations corporelles meubles	434'995	6'771	0	441'766
Immobilisations incorporelles opérationnelles	24'470	0	0	24'470
Total	459'465	6'771	0	466'236
Correctifs de valeurs cumulés				
		041000	0	-415'137
Immobilisations corporelles meubles	-393'237	-21'900	U	110 101
Immobilisations corporelles meubles Immobilisations incorporelles opérationnelles	-393'237 -7'832	-21 <sup>-</sup> 900 -979	0	
·				-8'811
Immobilisations incorporelles opérationnelles	-7'832	-979	0	-8'811
Immobilisations incorporelles opérationnelles  Total	-7'832	-979	0	-8'811 <b>-423'948</b>
Immobilisations incorporelles opérationnelles  Total  Valeur nette comptable	-7'832 - <b>401'069</b>	-979	0	-8'811

en CHF	Stocks 01.01.2022	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2022
Actifs incorporels				
·	-			
Valeurs d'acquisition				
Software	617'925	8'990	0	626'915
Total	617'925	8'990	0	626'915
Correctifs de valeurs cumulés				
Software	-552'257	-24'365	0	-576'622
Total	-552'257	-24'365	0	-576'622
Valeur nette comptable				
Software	65'668			50'293
Total	65'668			50'293
en CHF	Stocks 01.01.2023	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2023
Valeurs d'acquisition				
Software	626'915	0	0	626'915
	626'915 <b>626'915</b>	0	0	
Software				
Software Total				626'915
Total  Correctifs de valeurs cumulés	626'915	0	0	<b>626'915</b> -592'787
Total  Correctifs de valeurs cumulés  Software	-576'622	-16'165	0	<b>626'915</b> -592'787
Total  Correctifs de valeurs cumulés Software Total	-576'622	-16'165	0	626'915 626'915 -592'787 -592'787

Les actifs immatériels de la SSS se composent principalement de l'application pour l'administration des cours et brevets, d'une plateforme électronique pour la préparation des cours destinés à la population (introduite en 2018) ainsi que la relance du site Internet de la SSS en 2021. L'application pour l'administration des cours et brevets ainsi que la plateforme électronique sont entièrement amorties au 31 décembre 2022.

	en CHF	2022	2023
8	Dettes résultant des livraisons et prestations		
	Communauté	7'444	10'895
	Proches	27'400	27'936
	Tiers	45'940	83'316
_	Total	80'784	122'147
9	Dettes à court terme		
	Communauté	0	1'512
	Tiers	6'507	0
	Provisions personnelles	20'000	30'000
	Total	26'507	31'512

Au cours de l'exercice 2023, les crédits de congés et d'heures supplémentaires des employés ont augmenté d'environ un tiers par rapport à l'année précédente. En conséquence, des provisions supplémentaires pour le personnel ont été comptabilisées au 31.12.2023 dans cette proportion.

<sup>10</sup> Capital des fonds présente les moyens dédiés aux projets. Voir également le compte concernant les variations de capital.

<sup>11</sup> Capital de l'organisation désigne les moyens provenant du financement propre, sans restriction de disponibilité par des tiers. Voir également le compte concernant les variations de capital.

## Précisions relatives au compte d'exploitation

**Produits des formations et des autres prestations de services** comprend les produits provenant de l'activité des formations professionnelles et initiales, les contributions des participants pour les évènements de SSS, les participations propres d'athlètes dans le sport de natation de sauvetage ainsi que les produits provenant de la boutique. La part des organisations proches (sections) se monte à CHF 1'111'117.13 (année précédente CHF 1'020'285.-).

	en CHF	Précisions Chiffre	2022	2023
13.1	Contributions d'organisations à but non lucratif			
	Contributions des sections SSS/membres collectifs		40'200	40'200
	Croix-Rouge suisse		142'000	200'200
	Dons affectés à des œuvres d'entraide, organisations à but non lucratif		340'991	407'737
	Total		523'191	648'137
13.2	Revenus de fonds d'entités de droit public			
	Swiss Olympic (contributions OFSPO)		38'333	45'000
	Swiss Olympic (contributions FSES)		39'500	27'878
	Swiss Olympic (contributions FSES) - moyens affectés		0	25'000
	Office fédéral du sport OFSPO		50'000	50'000
	Office fédéral des assurances sociales OFAS		0	1'662
	Total		127'833	149'540

Les contributions annuelles aux fédérations versées via Swiss Olympic sont détaillées en fonction de leur origine respectivement de leur financier, l'OFSPO ou la Fondation suisse pour l'encouragement du sport FSES (précédemment Société du Sport-Toto).

Au cours de l'exercice 2023, la SSS a reçu en plus et de manière unique une contribution exceptionnelle «Éthique» de CHF 25'000, dans le but d'ancrer plus fortement et de manière plus contraignante les principes éthiques au sein de la fédération. Ce montant est financé par la Fondation suisse pour l'encouragement du sport FSES à travers Swiss Olympic.

- Les charges d'appels aux dons correspondent aux coûts induits par la gestion des adresses des donateurs et bienfaiteurs, par l'emballage dans le cadre des mailings, les charges de conseil ainsi que par les mesures de suivi.
- 15 Charges de projets et prestations de services correspondent aux coûts induits directement pour les projets et prestations de service dans les domaines Formation, Sauvetage, Prévention et Sport.

en CHF	Précisions Chiffre	2022	2023
--------	-----------------------	------	------

### 16 Personnel/organes

Collaborateurs au 31.12.		Effectif	Effectif
Équivalents temps plein	1)	13.4	13.5
Nombre de collaboratrices et collaborateurs avec poste fixe	1)	19	21

## Précisions relatives au compte d'exploitation

Précisions Chiffre	2022	2023
	CHF	CHF
	1'138'569	1'253'244
	172'941	183'388
	1'140	0
	7'598	15'774
	9'232	11'720
2)	38'436	31'152
	6'328	2'717
	1'374'243	1'497'995
4)	0	0
5)	6'365	9'267
3)	n.A.	n.A.
	2) 4) 5)	Chiffre  CHF  1'138'569  172'941  1'140  7'598  9'232  2)  38'436  6'328  1'374'243  4)  0  5)  6'365

1) Au cours de l'année d'activité 2023, cinq (5) employé-e-s ont modifié leur charge de travail, ce qui a entraîné une réduction totale de 0,7 unité de travail. Par ailleurs, une responsable du sport de performance à la SSS a été engagée pour 0,2 unité de travail et une spécialiste de la formation des cadres pour 0,6 unité de travail. Un (1) des deux (2) étudiants a quitté la SSS au cours de l'exercice 2023.
Durant l'année 2023, la SSS a continué d'employer une collaboratrice scientifique rémunérée à l'heure pour le projet «Do it yourself CPR Manikin» - toute l'année avec environ 0.2 unité de travail. En outre, depuis novembre 2023, un chef de projet travaille pour la SSS dans le cadre du projet «Renforcement

formation natation et sécurité aquatique» - pour une durée limitée au 30.06.2024 avec 0,2 unité de travail.

- 2) Responsables de cours, entraîneurs, etc. agissent en tant que collaborateurs occasionnels pour le compte de la SSS. En 2023, l'année d'activité, un total de 15 collaborateurs occasionnels ont reçu un salaire (2022: 16 CO).
- 3) Par décision du comité central à la fin 2019, la direction générale a été dissoute en tant que niveau hiérarchique formel et l'accent a été mis sur le principe d'auto-organisation. Le directeur exécutif reste jusqu'à l'Assemblée des délégués 2024 le supérieur officiel des collaborateurs au siège administratif et il continue à rendre des comptes au comité central.
- 4) La fonction des membres du comité central est honorifique. Ils ne perçoivent en principe aucune rémunération. Dans le cadre d'un mandat de traduction illimité attribué à un membre du comité central, CHF 46'230.- ont été versés en 2023 (2022: CHF 15'300.-). Ce mandat de traduction a été attribué, en particulier, en raison de la disponibilité de cette personne à court terme et de ses solides connaissances de la terminologie spécifique SSS dans les trois langues nationales. Au cours de l'année d'activité 2023, le siège administratif de la SSS a passé dans ce contexte un volume relativement important de mandats de traduction et de relecture; essentiellement pour le projet «Plan d'enseignement cadre axé sur les compétences», pour la révision du cycle CR Expert et pour le Weekend Instructeurs 2023.
- 5) Comprend les indemnités forfaitaires et les frais de déplacements conformément au «règlement concernant les indemnités des bénévoles» du 02.12.2017 approuvé par le canton du Lucerne le 13.03.2018.
  Compte tenu des obligations particulières du président du comité central, ses menues dépenses étaient en général dédommagées annuellement sous forme d'un forfait supplémentaire de CHF 1000.-. La présidente centrale a renoncé à ce forfait pour l'exercice 2023.
- 17 Les autres charges d'exploitation comprennent notamment les loyers, l'entretien de l'infrastructure (immeubles, informatique et autres immobilisations corporelles), l'administration, la communication, le port, les assurances et les imprimés.

en CHF	2022	2023
Autres charges d'exploitation, tiers	277'831	285'652
Autres charges d'exploitation, organisations proches	8'558	15'431
Total	286'389	301'083

## Précisions relatives au compte d'exploitation

	en CHF	2022	2023
18	Résultat financier		
	Charges financières		
	Frais de comptes, taxes, intérêts	-3'165	-2'499
	Total	-3'165	-2'499
	Produits financiers		
	Revenu d'intérêts	0	934
	Total	0	934
	Total résultat financier	-3'165	-1'565

19 Le résultat hors exploitation reflète le résultat de secteurs qui ne sont pas en rapport direct avec les activités de la SSS. En outre, les charges ne concernant pas la période ont été corrigées. Le tableau suivant montre les positions essentielles:

en CHF	2022	2023
AVS, prise en charge augmentation cotisation IJM 2021	2'880	0
CRS Berne, séminaire "Design Thinking Module" en 2021	-3'000	0
AVS, supplément 2020/2021 indemnité de chômage partiel	0	9'556
Poste Logistique, coûts d'impression et d'envoi "pur" 4/2022	0	-12'557
Autres produits différents de l'entreprise	2'971	2'687
Total	2'851	-314

20 Les dotations aux/affectations du capital des fonds/capital de l'organisation rendent compte des variations des fonds et des moyens destinés au financement de projets opérationnels à la fin de l'année. Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées à cet égard.

## Autres précisions

#### 21 Charges d'exploitation

La présentation de la structure des coûts de la SSS se fonde sur la méthode de calcul des frais administratifs définie par la Fondation ZEWO (méthode ZEWO, janvier 2018).

Les frais de projet et charges de prestations regroupent toutes les dépenses directement liées à la réalisation des objectifs statutaires de la SSS. Il faut faire remarquer que la charge pour le travail de l'association ne figure pas dans les charges de projets et de prestations de services, mais dans les charges administratives. L'écart par rapport à l'année précédente est directement lié au développement de diverses prestations de services et projets. Certaines prestations de services ont été ajustées ou supprimées. Certains projets ont été achevés et d'autres ont été relancés. Le rapport d'activité 2023 de la SSS en donne un aperçu.

Les frais de collecte de fonds représentent les coûts inhérents à toutes les activités déployées par la SSS en matière de gestion d'adresses, de mailings et de gestion des donateurs et bienfaiteurs occasionnels et réguliers.

Les frais administratifs regroupent les dépenses qui contribuent de manière indirecte à la fourniture, à la bonne exécution des objectifs par la SSS et dont les partenaires de projet et les groupes cibles n'en n'ont pas automatiquement connaissance. Ils assurent les fonctions de base de SSS Suisse ainsi que de l'ensemble de l'organisation SSS (sections, régions, SSS Suisse). Cette dernière catégorie comprend notamment le conseil aux sections et aux régions sur les questions de gestion de l'association, le maintien d'un système de gestion de crise à l'échelle de l'organisation, les activités de prévention et d'intervention dans les cas d'actes frauduleux et de violations des limites personnelles, etc.

en CHF	2022	%	2023	%
Frais de projet et charges de prestations				
Dépenses de matériel	325'635		389'681	
Charges de personnel	1'108'443		1'229'106	
Dépenses de voyage, de nourriture et d'hébergement	88'095		128'855	
Autres charges d'exploitation	99'475		141'546	
Amortissements	28'488		17'316	
Total	1'650'136	66.3%	1'906'504	68.8%
Frais des collectes de fonds				
Dépenses de matériel	202'500		217'714	
Charges de personnel	103'999		102'639	
Frais de voyage et de représentation	58'135		55'590	
Amortissements	0		0	
Total	364'634	14.6%	375'943	13.6%
Frais administratifs				
Dépenses de matériel	217'790		207'041	
Charges de personnel	161'800		166'250	
Dépenses de voyage, de nourriture et d'hébergement	9'085		20'207	
Autres charges d'exploitation	59'513		73'835	
Amortissements	26'612		21'728	
Total	474'800	19.1%	489'061	17.6%
Total charges d'exploitation	2'489'570	100.0%	2'771'508	100.0%

## Autres précisions

La dépense de personnel a été affectée à la structure des coûts en raison d'une estimation (se basant sur la saisie du temps de travail et les descriptions des fonctions). En ce concerne la dépense de personnel pour la levée de fonds comprennent également les activités qui accompagnes l'acquisition de moyens (p. ex. gestion des données des donneurs et mécènes).

Les charges de déplacement et de représentation comprennent les charges correspondantes pour les collaborateurs bénévoles et rémunérés de la SSS.

### 22 Transactions avec des personnes proches

Sont considérés comme "personnes proches" les membres du comité central et de la Direction ainsi que les organisations proches. Les Précisions relatives au bilan et au compte d'exploitation font état des transactions avec des organisations proches.

### 23 Obligations éventuelles

La SSS assume envers workfashion.com AG une garantie pour les éventuels arriérés de paiement pour les vêtements SSS commandés par les sections.

### 24 Contrat de location à long terme

Le contrat de location de la SSS pour les locaux professionnels à Schellenrain 5, 6210 Sursee est déterminé jusqu'au 31.12.2025. Il en résulte une dette de CHF 167'200.- (net par an CHF 83'600.-).

#### 25 Événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Aucun événement notable postérieur à la date de clôture de l'exercice n'a été rapporté.

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint à l'Assemblée des délégués de la

### Société Suisse de Sauvetage SSS Oberkirch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe, pages 3 à 17) de la Société Suisse de Sauvetage SSS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rap-port de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, à la loi suisse et aux statuts incombe à la Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être consta-tées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifica-tions des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers AG

L. Valuspul

Remo Waldispühl

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Lucerne, le 25 mars 2024

Micaël Christen

Expert-réviseur agréé

Pricewaterhouse Coopers AG, Robert-Zünd-Strasse 2, Postfach, 6002 Luzern Telefon:  $+41\,58\,792\,62$ 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres

# Compte d'exploitation 2023 par secteur d'activité

A partir de 2023, les postes «Autres dépenses» et «Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles» du secteur Gestion de l'association seront affectés aux autres secteurs d'activité. A titre de comparaison, l'année précédente 2022 a été adaptée selon les mêmes critères.

### Prévention

en CHF	2022	2023
Prévention		
Produits		
Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	25'043	19'897
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	50'000	50'000
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	83'542	49'976
Total	158'585	119'873
Charges		
Appels aux dons	0	0 0/700
Livraisons et matériel du projet	8'498 31'481	6'769 25'541
Prestations du projet Frais des volontaires	1'492	747
Personnel	215'213	217'989
	19'918	21'988
Autres dépenses	1,797	1'185
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
Total	278'399	274'220
Résultat du secteur d'activité Prévention	-119'814	-154'346

Le secteur d'activité Prévention comprend les programmes suivants:

Le programme «La sécurité aquatique fait son entrée à l'école» regroupe toutes les offres et activités de la SSS pour les écoles publiques et privées. Il s'agit de documents pour le plan d'études 21, de consultations pour les cantons et les communautés scolaires mais aussi de formations et formations continues spécifiques pour le personnel enseignant. En premier lieu, il s'agit de la prévention de comportement et de la transmission de compétences d'auto-sauvetage.

La signalisation des dangers ainsi que les délimitations des secteurs dangereux sont des éléments importants de la prévention contre la noyade. Les offres et activités de la SSS dans ces domaines sont regroupées dans le programme «Des eaux sûres». En font particulièrement partie la campagne sur les règles de baignade ainsi que le conseil aux propriétaires de lieux de baignade librement accessibles des eaux libres. La campagne sur les règles de baignade est principalement financée par le partenaire de la SSS, Visana (sponsoring).

Le secteur d'activité Prévention comprend, en plus, la coopération active et la participation de la SSS Suisse dans des campagnes de prévention sélectionnées au niveau local, régional ou spécifiques à des groupes ciblés. Ainsi, par exemple, les activités pour éviter les accidents par noyade des migrant ou la campagne «Acque Sicure» (Tessin).

Afin de pouvoir mettre en œuvre efficacement ces activités de la manière la plus efficace et efficiente, il faut un travail de fond. Nous devons comprendre pourquoi il se produit des accidents, où ils ont lieu, qui est concerné etc. Ici, la SSS travaille en étroite collaboration avec le bfu (Centre de conseil pour la prévention des accidents). A cet endroit il y a lieu de relever la comparaison conjointe des statistiques sur les noyades et le parrainage du Forum national sur la sécurité aquatique.

A cours de l'exercice 2023, la SSS s'est à nouveau engagée pour la promotion et la diffusion de mannequins d'entraînement à la réanimation à fabriquer soi-même.

En 2023, la SSS a lancé le projet «Renforcement formation de la natation et de la sécurité aquatique», financé par des tiers. Il doit permettre de renforcer l'enseignement de la natation et de la sécurité aquatique dans les écoles de droit public, afin d'augmenter les facteurs de protection importants chez les enfants et les adolescents - dans le contexte des accidents de noyade.

## Sauvetage

en CHF	2022	2023
Sauvetage		
Produits		
Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	7'250	0
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	6'840	41'184
Total	14'090	41'184
Charges		
Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	0	0
Prestations du projet	0	33'924
Frais des volontaires	10'397	3'580
Personnel	87'517	89'602
Autres dépenses	2'558	10'479
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	370	1'033
Total	100'852	138'619
Résultat du secteur d'activité Sauvetage	-86'762	-97'435

Les sections de la SSS sont les premiers fournisseurs de prestations aussi bien dans le domaine de la surveillance de la baignade, dans les services de sécurité que dans le sauvetage aquatique. La SSS Suisse est responsable du travail de base (représentation d'intérêts, examen et traitement des connaissances et des preuves, etc.), offre une formation spécifique et une formation continue aux volontaires des sections de la SSS, fournit des plates-formes pour l'échange des connaissances, supervise la ligne uniforme de vêtements d'intervention et conseille les sections et des tiers sur diverses questions (assurances, affaires juridiques, etc.) autour du

thème du sauvetage aquatique. En plus, le SSS Suisse assume la coordination et la gestion de projet entre les sections pour les services de sécurité transsectoriels.

Dans le cadre du projet pluriannuel visant à renforcer le «rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics» lors de fortes pluies et d'inondations, l'élaboration d'un document de base a été mise en œuvre à la requête de la SSS. Cela explique l'augmentation des charges et des produits au cours de l'exercice 2023.

## Sport et promotion de la jeunesse

en CHF	2022	2023
Sport et promotion de la jeunesse		
Produits		
Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	18'340	34'194
Contributions personelles des athlètes des cadres nationaux	23'524	17'860
Revenus de fonds d'entités de droit public	127'833	128'878
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	800	0
Total	170'497	180'932
Charges		
Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	8'187	9'870
Prestations du projet	5'229	8'341
Frais des volontaires	51'856	69'825
Personnel	149'092	151'191
Autres dépense	52'412	57'156
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7'687	4'302
Total	274'463	300'685
Résultat du secteur d'activité Sport et promotion de la jeunesse	-103'966	-119'753

En tant qu'association professionnelle de sauvetage, la SSS est responsable des compétitions, des mesures dans les sports populaires, de l'entraînement et de la formation continue des juges et des entraîneurs de compétition et de l'alimentation des compétitions internationales (championnats du monde et d'Europe). La SSS peut compter sur le soutien financier et la coopération du Swiss Olympic et de l'Office fédéral du sport (en particulier J+S).

D'autres ressources financières pour le domaine de la performance sportive sont les contributions personnelles des athlètes (femmes et hommes) des cadres nationaux. Dans le domaine de la formation des formateurs de jeunes (qui ne fait pas partie de la formation des formateurs J+S), la SSS peut également compter sur le soutien financier de

l'Office fédéral des assurances sociales. La CRS soutient également des mesures visant à promouvoir la participation active des jeunes dans le domaine du sauvetage aquatique.

Durant l'année d'activité 2023, un championnat suisse en relais sur deux jours a eu lieu. Cela explique, d'une part, l'augmentation des frais des volontaires et, d'autre part, l'augmentation des produits pour les frais de participation dans le poste «Livraisons et prestations».

Dans le domaine du sport de performance, un Championnat d'Europe élite a eu lieu en Belgique en 2023, ainsi qu'un Championnat d'Europe jeunesse en Pologne. Les athlètes des cadres nationaux de la SSS ont participé à ces deux événements.

### Formation

en CHF	2022	2023
Formation		
Produits		
Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	1'211'150	1'335'209
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	50'453	133'975
Total	1'261'603	1'469'184
Charges Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	70'012	83'086
Prestations du projet	62'899	120'480
Frais des volontaires	1'353	5'791
Personnel	571'846	637'089
Autres dépenses	53'859	78'459
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	13'947	6'196
Total	773'916	931'102

La SSS soutient le système de formation et de perfectionnement le plus complet dans les domaines de la prévention des noyades et du sauvetage aquatique en Suisse. La SSS enregistre environ 35'000 participations aux modules par an.

Alors que les modules sont proposés à l'avance par les sections SSS, les organisateurs de cours indépendants et les membres collectifs, SSS Suisse est responsable de la conception du contenu des modules et de l'ensemble du système. Cela comprend, entre autres, le développement du contenu, la conception et le soutien de la formation des cadres, la four-niture de matériel didactique et la coordination avec les groupes de parties prenantes centrales. Outre les quelque 160 organisateurs de cours, il s'agit de diverses organisations nationales et autorités cantonales.

La SSS gère également une base de données nationale pour le traitement administratif des cours et l'administration des diplômes (Brevets). Dans ce contexte, la SSS enregistre plus de 100 contacts directs quotidiens par e-mail ou par téléphone avec les responsables de cours, les formateurs, les participants aux cours ou les personnes intéressées.

Le volume des cours de l'année d'activité 2023 a de nouveau atteint le niveau d'avant la pandémie. Cette augmentation du volume, combinée à l'augmentation temporaire des cotisations de modules, a entraîné une hausse des produits des livraisons et prestations.

L'augmentation des dépenses effectuées au cours de l'exercice 2023 par rapport à l'année précédente pour les prestations de projet et les frais de personnel sont à nouveau dues au déroulement du projet «Plan d'enseignement cadre axé sur les compétences», financé par des tiers. Les progrès du projet ont pu être fortement accélérés. En contrepartie, les recettes du poste «Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)» ont augmenté parallèlement.

En tenant compte des frais généraux des domaines «Marketing et Communication» (dépenses pour les services de communication non directement imputables) ainsi que «Service» (location de bureaux, frais d'impression, mobilier, etc.), le domaine «Formation» présente, pour l'année d'activité 2023, un résultat de CHF 429'077.-. La part des frais généraux affectés au domaine «Formation» se monte à CHF 109'005.- (année dernière CHF 96'240.-).

«Le Comité central de la SSS a défini sur le long terme un objectif de 25 % d'excédent pour le résultat d'exploitation dans le domaine de la formation. Cet excédent servant à couvrir les dépenses de prévention. Compte tenu des frais généraux cette valeur s'élève à 30.1% en 2023. (Dans les comptes annuels 2022, cette valeur a été indiquée par erreur avec 53,4% - elle était correctement de 30,9%).

## Marketing et communication

en CHF	2022	2023
Marketing et communication		
Produits		
Dons	647'875	624'663
Héritages et legs	31'250	20'000
Livraisons et prestations	8'291	6'025
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	50'000	50'000
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	0	0
Total	737'416	700'688
Charges		
Appels aux dons	187'576	176'774
Livraisons et matériel du projet	69'252	94'303
Prestations du projet	37'878	34'594
Frais des volontaires	0	0
Personnel	197'233	212'011
Autres dépenses	84'580	75'131
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	22'482	19'491
Total	599'002	612'304
Résultat du secteur d'activité Marketing et Communication	138'414	88'384

La SSS est synonyme de communication ouverte, transparente et opportune avec le public, les donateurs, les partenaires et leurs membres ainsi que les nombreux bénévoles. Le secteur Marketing et Communication assure la communication interne et externe sur les objectifs, les offres et les services de la SSS et encourage la coordination de la communication au sein de la Société suisse de sauvetage et de la Croix-Rouge suisse.

Le secteur du marketing et des communications est également responsable de la collecte de fonds. Cela comprend la collecte de fonds publics, la collecte de fonds de fondations, le marketing des légataires

et les partenariats d'affaires. Le bénéfice non affecté figurant dans les comptes d'exploitation du secteur Marketing et communications sert, entre autres, à financer les dépenses supplémentaires des secteurs de services d'exploitation. Les subventions affectées à des fins particulières sont directement affectées aux comptes d'exploitation du secteur de service concerné.

Le secteur Marketing et Communication fournit également des services aux sections et aux régions de la SSS dans les domaines de la collecte de fonds, du marketing, des communications, des graphiques et du design.

### Gestion de l'association

en CHF	2022	2023
Gestion de l'association		
Produits		
Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	39'026	23'130
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	223'227	305'253
Total	262'253	328'382
Charges Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	135'070	135'963
Prestations du projet	86'401	97'782
Frais des volontaires	8'267	14'071
Personnel	153'342	190'112
Autres dépenses	71'051	69'814
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	8'806	6'838
Total	462'937	514'579
Résultat du secteur d'activité Gestion de l'association	-200'684	-186'197

Les finances et la comptabilité, les ressources humaines et l'informatique de la SSS sont représentées dans le secteur d'activité de la gestion de l'association - à moins que ces services ne puissent être affectés directement à un autre secteur d'activité. Il en va de même pour les autres dépenses qui ne peuvent pas être clairement réparties (affranchissement, frais de copie, frais d'espace, etc.).

De plus, le secteur d'activité de la gestion de l'association regroupe toutes les dépenses pour les activités générales de l'association: Il s'agit des activités de gestion stratégique et opérationnelle du comité central et de la direction ainsi que des autres organes de la SSS (assemblée des délégués et comité d'audit), des événements tels que le congrès/la journée annuel(le) de formation continue ou divers services consultatifs pour les sections et les régions (conseils et soutien juridiques, conseils généraux de gestion de l'association, médiation dans les conflits, gestion de crise, etc.

Ces dépenses sont en partie couvertes par les cotisations des membres, les revenus des marchandises et les contributions substantielles de la Croix-Rouge suisse CRS.

Pour l'exercice 2023, les contributions de la CRS ont de nouveau été versées au même niveau que les années précédentes. Seules en 2022, le montant avait été inférieur d'environ CHF 50'000.—. L'augmentation des frais de personnel par rapport à l'année précédente s'expliquent par l'activité renforcée pour le projet pluriannuel «Plateforme d'information et de connaissance de la SSS», qui est financé par des tiers.

Selon la devise «Aussi important que le sauvetage : Leadership», la SSS a conçu, planifié et promu avec succès le nouveau programme de gestion de club «Club-Management» de Swiss Olympic en 2023. Le cours de «Club-Management» permet d'acquérir des connaissances précieuses pour le bon fonctionnement des clubs. Cela explique en partie l'augmentation des dépenses de personnel pour l'année d'activité 2023.

En 2023, et rétroactivement en 2022 à titre de comparaison, les postes «Autres dépenses» et «Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles» du secteur Gestion de l'association ont été affectés aux autres secteurs d'activité. La clé de répartition utilisée se base sur les charges des secteurs d'activité par rapport à l'ensemble des charges d'exploitation.